



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

- 1. Débitrice: **SHIPPING & FINANCIAL S.A.**, Ch. des Mouettes 2, 1007 Lausanne
- 2. Date du prononcé de dissolution: 06.01.2012
- 3. Suspension de faillite: 26.01.2012
- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.02.2012
- 5. Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

- 6. **Remarques:** Par décision du Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 6.01.2012, la société a été dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But de la société: opérations maritimes et leur financement, gestion des société maritimes et transports internationaux par terre et mer.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE - 021 316 65 08
1014 Lausanne Adm cant

00736687

